



# COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU MAINE ET LOIRE

## Centre Départemental d'Entraînement

### **2 grands Axes :**

Pour la saison 2023-2024, le Centre Départemental d'Entraînement s'orientera autour de 2 axes :

#### **1 – Des conseils**

Des conseils d'un entraîneur Diplômé d'Etat vers les entraîneurs, vers les archers, vers les clubs qui en auraient besoin

#### **2 – Des échanges**

Des échanges entre archers, entre entraîneurs, entre archers et entraîneurs ... Chacun a quelque chose à apporter aux autres.

### **4 Objectifs :**

- 1 – Mettre en place des temps de rencontre, d'échange entre archers, entre entraîneurs
- 2 – Aider les archers à mettre en place leur programme d'entraînement
- 3 – Aider les entraîneurs à trouver les conseils, les outils dont ils pourraient avoir besoin
- 4 – Permettre aux archers du CDTA 49 de progresser

L'idée est de proposer des entraînements regroupés réguliers aux archers qui le souhaitent, sur inscriptions, dans le but de donner à qui en a besoin les outils de sa progression.

### **Publics visés :**

Tous les archers qui en ont envie peuvent s'inscrire aux différentes dates qui seront proposées. 24 places seront disponibles par date. Seules conditions : être licencié dans un club affilié au CDTA 49 et être motivé. Les 24 places ne comptent que les archers qui tireront. Les entraîneurs de ces archers qui souhaiteraient les suivre sont bien entendu les bienvenus.

### **Lieux de rassemblement :**

Afin de permettre à chacun de pouvoir participer à une ou plusieurs rencontres sans rencontrer la barrière du déplacement à chaque fois, l'idée serait de tourner dans différents clubs du Maine-et-Loire. Autant de clubs différents que de rencontres.

### **Mise en place :**

L'objectif étant de donner aux archers la possibilité de progresser, à chaque rencontre, un grand nombre de flèches devraient donc être tirées. Dans cet objectif, le temps de travail sera partagé en deux. 2 groupes de 12. L'un avec un exercice à effectuer, surveiller par certains des entraîneurs présents dont le travail sera bien sûr de surveiller que le travail soit efficace mais aussi

d'observer pour avoir des questions à poser lors du deuxième temps ; l'autre en phase d'observation par un entraîneur diplômé d'état, assisté les autres entraîneurs présents qui eux, pourront poser les questions qu'ils ont. L'objectif de cette observation sera de donner des pistes de travail pour les entraînements qui suivront, la suite de la saison.

En milieu de séance, les groupes changeront de poste.

### **Dates proposées :**

Les dates proposées seraient les 7 octobre, 18 novembre, 16 décembre, 6 janvier, 3 février, 16 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet (à confirmer, notamment avec les clubs qui accueilleront les entraînements).

### **Modalités d'inscription :**

Les inscriptions seront à effectuer en complétant la fiche d'inscription (modèle joint) et en l'envoyant à [airaudstephane@yahoo.fr](mailto:airaudstephane@yahoo.fr)

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, en privilégiant à chaque fois, au besoin, des archers qui auraient eu moins de séances que les autres.

Inscriptions à envoyer au moins 10 jours avant la date de l'entraînement afin qu'une confirmation puisse être envoyée.

Si le CDTA 49 décide de demander une participation, la facture sera envoyée au club qui restera libre de le facturer aux archers.

Une autorisation parentale sera obligatoire pour les plus jeunes. Chaque archer mineur participant à un entraînement devra être en possession de cette autorisation le jour de l'entraînement (modèle annexe 2).

# COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU MAINE ET LOIRE



## Centre Départemental d'Entraînement

### FICHE D'INSCRIPTION

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Catégorie : \_\_\_\_\_ Arme : \_\_\_\_\_ N° Licence : \_\_\_\_\_

Nom des Entraîneurs : \_\_\_\_\_

Jours et Nombre d'heures hebdomadaires d'entraînement :

\_\_\_\_\_

Combien sont encadrés ? \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

A quelle(s) séance(s) souhaitez-vous vous inscrire ?

7 octobre       18 novembre       16 décembre       6 janvier

3 février       16 mars       6 avril       4 mai

1er juin       6 juillet

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. A chaque date, les archers ayant eu le moins de dates seront prioritaires.

Merci de préciser les dates où un entraîneur sera présent ?

7 octobre       18 novembre       16 décembre       6 janvier

3 février       16 mars       6 avril       4 mai

1er juin       6 juillet

J'accepte que des photos soient prises lors de ces rassemblements et qu'elles soient utilisées à des fins promotionnelles et de publicité du CDTA 49 et du CDE.



**COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC  
DU MAINE ET LOIRE**

**Centre Départemental d'Entraînement**

**Autorisation Parentale et Fiche Sanitaire**

Je, soussigné \_\_\_\_\_, représentant légal de \_\_\_\_\_, autorise mon enfant à participer aux séances d'entraînement du Centre Départemental d'Entraînement.

Numéro de téléphone en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Je déclare exacts les informations portées sur la fiche d'inscription et la présente fiche.

Le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature :

**Renseignements médicaux**

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Né le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

**En cas d'accident, prévenir ...**

Responsable 1 (père – mère – tuteur)

Responsable 2 (père – mère – tuteur)

Nom : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéros de téléphone :

Domicile : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Docteur : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date du dernier vaccin antitétanique : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Contre-indications médicales éventuelles :**

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

*Important : L'association garantit le respect de la confidentialité des informations dans le cadre des lois existantes. Vous disposez d'un droit individuel d'accès à ces informations permettant d'en contrôler l'exactitude et, au besoin, de les faire rectifier, compléter ou actualiser.*